



Réserve Naturelle ASTROBLEME DE ROCHECHOUART-CHASSENON



Plan d'actions 2024



Sommaire

INTRODUCTION	3
LES OPERATIONS PREVUES PAR DOMAINES D'ACTIVITES	4
SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT (SP)	4
CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL (CS)	4
PRESTATION DE CONSEIL, ETUDES ET INGENIERIE (EI).....	5
INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL (IP)	5
CREATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL (CI)	6
MANAGEMENT ET SOUTIEN (MS)	6
PARTICIPATION A LA RECHERCHE (PR)	8
PRESTATIONS D'ACCUEIL ET D'ANIMATION (PA)	9
CREATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE PEDAGOGIE (CC).....	12

Introduction

Le gestionnaire poursuivra la gestion de la Réserve Naturelle en s'appuyant sur le programme d'actions identifié dans le plan de gestion 2021-2030.

En matière de gestion du patrimoine géologique, le projet de création d'un périmètre de protection continuera à mobiliser le gestionnaire pour l'année 2024. L'information et la consultation des communes ont commencé fin 2022.

Ce travail sera conduit en collaboration avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine et les communes concernées par le projet de Périmètre de Protection.

Dans la continuité du renouvellement de la muséographie finalisé en 2023, un effort particulier sera fait pour améliorer la communication sur l'équipement afin d'informer de manière efficace le public.

Les opérations prévues par domaines d'activités

SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT (SP)

Les actions courantes de surveillance seront assurées avec des passages sur les sites pour contrôler l'état des objets géologiques.

Ces actions se feront au regard des tâches de nettoyage des affleurements réalisés en 2023 pour le travail de photogrammétrie.

CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL (CS)

Suivi des affleurements

Le suivi visuel des affleurements se poursuivra en lien avec les actions de surveillance.

Un travail important de suivi/inventaire par photogrammétrie a été réalisé en 2023 sur une douzaine d'affleurements. Cette action se poursuivra sur les affleurements restants à traiter.

Pour rappel, ce travail s'effectue en plusieurs étapes :

- Nettoyage/entretien de l'affleurement si nécessaire ;
- Prise de photographies de l'affleurement ;
- Traitement des photographies avec le logiciel 3DF Zephyr (version gratuite) ;
- Edition des modèles 3D sur la plateforme web Sketchfab.

Ces vues 3D, au-delà de leur intérêt pour le suivi/inventaire des sites, pourront aussi être utilisées à des fins pédagogiques. Il sera par exemple possible de les présenter à des groupes qui ne peuvent pas se rendre sur tel ou tel site et d'autres exploitations pédagogiques restent à développer.

L'objectif est d'augmenter le niveau de connaissance des affleurements de la Réserve de manière continue. Si de nouveaux affleurements sont découverts, ils seront ajoutés à la base de données et si possible traités par photogrammétrie.

Suivi des collections

1) Un travail d'état des lieux sur la collection d'échantillons bruts (blocs de roche) sera engagé afin de classer et référencer ces échantillons et ainsi répartir sur de nouvelles bases. Initialement prévu en 2022 puis en 2023, ce travail n'avait pas pu être effectué.

2) La Réserve poursuivra également son travail de suivi des collections (forages, échantillons, lames minces) en collaboration avec le CIRIR.

Suivis naturalistes

1) Le personnel de la Réserve poursuivra sa participation au programme STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnage Ponctuel Simple) sur les sites de la

Réserve. Les données sont saisies sur le site www.faune-france.org et ainsi collectées par le MNHN.

2) Dans un objectif d'amélioration des connaissances naturalistes sur le territoire de la Réserve Naturelle, un inventaire sur les mousses sera réalisé sur quelques sites de la Réserve avec une prestation du Conservatoire Botanique National du Massif Central. Ce dernier se chargera également de réaliser une cartographie des habitats naturels des sites, dans un objectif de mise à jour de l'inventaire de ces habitats. Ces actions sont identifiées dans le plan de gestion (CS15 et CS17).

Cette action serait en partie financée par le Fonds Vert, à hauteur de 80%. L'instruction de cette demande est assurée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Initialement prévu pour l'année 2024, l'inventaire des lichens sera finalement réalisé en 2025.

PRESTATION DE CONSEIL, ETUDES ET INGENIERIE (EI)

1) Depuis quelques années, la Communauté de communes Porte Océane du Limousin a lancé une réflexion sur un projet de valorisation pédagogique et muséographique d'envergure autour des impacts avec en particulier celui de Rochechouart-Chassenon et de l'astronomie. Le lieu retenu pour ce projet, baptisé « Terre et Espace » est l'ancienne trésorerie de Rochechouart (Faubourg du Puy du Moulin) où sont actuellement les salles d'animations de la Réserve.

Dans ce dossier, la Réserve tient un rôle de consultant et apporte ses avis sur les potentiels développements liés au projet « Terre & Espace ».

En 2024, le conservateur aura pour mission d'engager la rédaction du cahier des charges pour l'étude d'opportunité et de faisabilité du projet Terre et Espace. L'objectif étant de proposer cette étude au budget 2025 de la POL.

2) Le suivi de l'étude naturaliste (repérage, attentes, échanges) conduite par le CBNMC sera également assuré par l'équipe de la Réserve

INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL (IP)

Travaux pouvant être réalisés en interne via le chantier d'insertion ALEAS

1) Plusieurs sites nécessitent une intervention pour garantir l'accès du personnel de la Réserve et/ou du public :

- Montoume ;
- Grosse Pierre ;
- Puy de Chiraud.

Des travaux d'entretien seront donc programmés afin d'accéder aux affleurements dans de bonnes conditions tout en respectant le caractère naturel du site. Cette opération sera programmée à partir de la fin du printemps.

2) Le chantier d'insertion ALEAS doit également intervenir en début d'année sur le site du château, sur la parcelle du Roc du Bœuf. Il sera nécessaire de débroussailler la zone se

trouvant devant certains affleurements afin de les rendre plus visibles pour le public lors des visites guidées.

Autres interventions

3) Des travaux d'entretien légers et manuels (nettoyage d'affleurements, débroussaillage, tailles) seront effectués par l'équipe de la Réserve sur certains affleurements selon les besoins.

Le personnel de la Réserve assurera également l'entretien des têtes de forages pour préserver leur accès et ne pas laisser la végétation trop se développer.

4) Une restauration de la zone humide présente sur le site de Montoume (commune de Chéronnac) est nécessaire. Il conviendra de préparer et de programmer cette opération pour qu'elle soit intégrée au budget 2025 du gestionnaire.

En 2023, des échanges ont été engagés avec M. Parverie, exploitant des sites « Les Clides » et « Les Vignes et les Trous » à Chassenon. Il a confirmé son accord au personnel de la Réserve qui pourra désormais intervenir sur ces deux sites pour entretenir manuellement les affleurements rocheux sur les prochaines années.

CREATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL (CI)

1) Les parcours du sentier d'interprétation de l'astroblème et du sentier de l'étang installés en 2016 nécessitent des travaux d'entretien courant. Ils seront assurés par les services techniques de la commune de Rochechouart ainsi que par les services techniques de la Porte Océane du Limousin, le parcours étant localisé sur des terrains appartenant aux deux structures.

2) La maintenance de la Maison de la Réserve, assurée par le gestionnaire (services techniques de la POL), entre également dans ce type d'opération et dans les frais de structure.

3) Une réflexion sera engagée pour conduire la réalisation d'un plan d'interprétation sur l'ensemble des sites utilisés par le personnel de la Réserve pour accueillir le public. L'objectif sera de réaliser un cahier des charges pour pouvoir engager la recherche d'un prestataire au début de l'année 2025. Ce plan d'interprétation pourrait ainsi être proposé au budget 2025.

MANAGEMENT ET SOUTIEN (MS)

1) La réunion du Conseil Scientifique de la Réserve se tiendra le 6 mars 2024 à Rochechouart. L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport d'activités 2023 et actions 2024 ;
- Nouvelle muséographie de l'Espace Météorite Paul Pellas (bilan du projet) ;
- Visite de la nouvelle muséographie de la Maison de la Réserve ;
- Visite du local de stockage des forages géré par le CIRIR ;
- Visites de terrain : Champagnac, Montoume, la Judie et Valence.
- A 20h30, conférence de Pierrick GRAVIOU sur la diversité du patrimoine géologique de France à la mairie de Rochechouart. Co-organisation avec l'association Pierre de Lune.

2) Le Comité Consultatif se déroulera le 13 mars à Pressignac. Sa préparation sera assurée, en collaboration avec la référente de la DREAL NA pour la Réserve. A cette occasion plusieurs éléments seront présentés :

- Bilan financier 2023 ;
- Rapport d'activités 2023 ;
- Budget prévisionnel 2024 ;
- Plan d'actions 2024 ;
- Questions diverses.

3) Il est également prévu que le personnel de la Réserve poursuive sa participation aux instances de Réserves Naturelles de France (commissions Patrimoine Géologique et Education et Sensibilisation à la Nature). Le conservateur continuera également de participer au comité de pilotage de la commission patrimoine géologique.

Le congrès RNF 2024 se tiendra du 3 au 6 avril à Seignosse (40). L'équipe participera aux temps d'échange de Réserves Naturelles de France dans la mesure du possible.

4) Les deux agents en charge de l'accueil et de l'animation sont membres de la section GEOLE de la Société Géologique de France. Il s'agit d'une section de la SGF dédiée à la diffusion des sciences de la Terre. Dans la mesure du possible les agents de la Réserve concernés participeront aux travaux de ce réseau (échanges, rencontre annuelle...).

Cette année, le séminaire de la section Geole aura lieu à Rochechouart, du 25 au 28 avril. Les participants (entre 40 et 50 personnes) seront hébergés dans les gîtes de Videix. L'équipe de la Réserve est très impliquée dans l'organisation de ce séminaire, en partenariat avec les responsables de la section Geole.

Le programme de ces quelques jours se décline de la manière suivante :

- 25/04 au soir : arrivée des participants
- 26/04 : travaux en salle, visite de la maison de la Réserve, visite des locaux du CIRIR ;
- 27/04 : travaux en salle, visite de la maison de l'or au Chalard, visite de la lande à serpentine à La Roche L'Abeille ;
- 28/04 matin : visite de terrain sur des sites de la Réserve Naturelle.

5) Instruction des demandes d'échantillons et travail avec le CIRIR selon les demandes reçues. Echanges avec la DREAL et le Conseil Scientifique conformément à la méthode identifiée dans le plan de gestion.

6) Le personnel de la Réserve poursuivra son partenariat avec le CIRIR dans le cadre de ses actions d'accompagnement des activités de recherche. Les conditions de ce partenariat sont précisées dans la convention établit entre la POL (gestionnaire de la RNN) et le CIRIR annuellement.

7) Le fonctionnement général du service Réserve Naturelle au sein de la POL sera assuré. Il s'agit notamment :

- De préparer les documents administratifs à présenter à l'Etat dans le cadre de la convention de gestion (rapport d'activités, plan d'actions...) ;
- De participer à la commission « Développement touristique » de la POL dont fait partie la Réserve pour validation de l'activité et des projets de la Réserve ;
- De préparer les notes et délibérations à présenter en bureau communautaire et en conseil communautaire ;

- D'effectuer les demandes de financement en fonctionnement et en investissement et de réaliser la préparation budgétaire.

Ce travail est indispensable au bon fonctionnement de la Réserve ainsi que pour le lien avec les acteurs du territoire.

8) L'équipe de la Réserve Naturelle poursuivra sa contribution à la création d'un périmètre de protection, en collaboration avec la DREAL, qui devrait s'étendre sur plusieurs communes de la Haute-Vienne (Chéronnac, Rochechouart, Saillat-sur-Vienne, Vayres et Videix) et de la Charente (Chassenon et Pressignac), conformément au plan de gestion.

Des rencontres avec les communes de Videix et de Chassenon sont à conduire pour compléter les présentations de 2023.

Ce travail se matérialisera également par le montage du dossier ainsi que des réunions d'information selon le souhait des communes.

9) La rédaction d'une convention de partenariat avec le CEN Nouvelle-Aquitaine sera réalisée et soumise aux signatures des représentants légaux. Il sera notamment question de cadrer le partenariat entre le gestionnaire de la Réserve et le CEN sur les sites en Réserve (ou hors Réserve) dont le CEN est propriétaire sur la commune de Pressignac.

Pour rappel, des échanges ont lieu depuis 2015 avec le CEN sur la commune de Pressignac. Il s'agit donc de formaliser ce partenariat via cette convention.

PARTICIPATION A LA RECHERCHE (PR)

1) La collecte des données sur les échantillons issus des forages se poursuivra en parallèle des actions de surveillance expliquées précédemment. Les résultats obtenus seront archivés progressivement et resteront disponibles auprès du CIRIR qui a pour objet de centraliser les résultats des études issues des forages et de les retranscrire à la Réserve.

2) Des actions de contrôles seront également réalisées auprès des scientifiques intéressés pour travailler sur les échantillons issus des carottages et en lien avec le CIRIR (Centre International de Recherche et de Restitution sur les Impacts et sur Rochechouart).

Un contrôle sera également effectué sur la distribution des échantillons suite aux demandes formulées par les scientifiques. Ces demandes sont encadrées par deux documents validés par le conseil scientifique (Demande et Charte d'engagement) et chaque demande doit recueillir un avis positif du conseil scientifique avant la distribution d'échantillons.

PRESTATIONS D'ACCUEIL ET D'ANIMATION (PA)

Pour rappel, les horaires d'accueil du public à la maison de la Réserve se présentent de la manière suivante et restent inchangés sachant que le lieu est fermé entre mi-décembre et mi-janvier :

	BASSE SAISON Octobre à mars	MOYENNE SAISON Avril à mi-juillet, mi-août à septembre		HAUTE SAISON Mi-juillet à mi-août	
Jours	Lundi au vendredi	Lundi au vendredi	Dimanche	Lundi au vendredi	Week-end et jours fériés
Horaires	10h00 à 12h30 13h30 à 17h00	10h00 à 12h30 13h30 à 18h00	14h00 à 18h00	10h00 à 12h30 13h30 à 18h00	14h00 à 18h00

De nouveaux articles destinés à la boutique du musée seront conçus et réalisés, en cohérence avec la nouvelle muséographie existant suite aux travaux de l'année 2023. L'objectif est que ces nouveaux articles soient disponibles à la vente pour la saison estivale.

Animation

1) Les animations se poursuivent sur les mêmes thématiques avec reconduction du programme estival et accompagnement des groupes en fonction des demandes.

En 2024, la « Géo-enquête » est reconduite. Il s'agit d'un grand jeu à faire en famille et en autonomie :

- Plusieurs dates (à définir) seront proposées au public sur les mois de mai, juin et septembre ;
- Rendez-vous entre 14h00 et 17h00 à la Maison de la Réserve ;
- Durée 1h30 ;
- Tarifs : adultes 5,10 € et gratuit pour les enfants.

Une animation centrée sur les activités scientifiques liées à l'astroblème et les acteurs associés est également proposée ponctuellement et en fonction des demandes avec :

- Visite de sites avec forages ;
- Visite du lieu de stockage et de préparation des échantillons, en accord avec le CIRIR ;
- Présentation des échantillons issus des forages.

2) Le travail réalisé dans le cadre du programme Vigie-Ciel du Muséum National d'Histoire Naturelle se poursuivra. La mallette pédagogique sera utilisée par Marie Yserd pour conduire des animations, participer à des événements avec présentation de stands ainsi qu'assurer des formations éventuelles auprès des futurs prospecteurs en cas de recherche sur le terrain.

Ces actions se feront toujours en partenariat avec l'association Pierre de Lune qui est engagée dans le programme FRIPON (réseau de surveillance des bolides, météores et météorites) en tant que référent régional. La Réserve est également partie prenante dans le programme Vigie-Ciel porté par le Muséum National d'Histoire Naturelle et qui est lié au programme FRIPON (volet sciences participatives).

Ce programme a connu une année 2023 riche en événements avec les deux premières chutes de météorites repérées et retrouvées sur le terrain. Marie Yserd a également participé à un séminaire sur le sujet en juin 2023 ; elle poursuivra son implication dans le programme en 2024.

4) Poursuite du projet « ATE de Rochechouart »

La Réserve poursuivra l'accompagnement du projet d'Aire Terrestre Educative engagé en septembre 2019 avec une classe de CM1 de l'école élémentaire de Rochechouart dont l'enseignant est M. Xavier Millon.

La conduite et le suivi de ce projet seront assurés par Marie Yserd et se dérouleront en plusieurs temps avec l'enseignant et la classe :

- Accompagnement des élèves lors des visites de terrain pour diagnostic environnemental ;
- Participation au conseil des enfants ;
- Choix et préparation des actions envisagées ;
- Rencontres avec des acteurs du projet selon les besoins ;

Le projet se poursuit jusqu'en juin 2024 puis nous verrons si l'enseignant souhaite poursuivre le projet pour l'année 2024-2025. La Réserve poursuivra son accompagnement du projet selon les besoins de l'enseignant.

5) Poursuite du projet « ATE de Chassenon »

Depuis septembre 2020, l'école de Chassenon s'est engagée dans la démarche ATE. Le choix du site et les séances de terrain se sont poursuivis jusqu'au printemps-été 2022.

Une parcelle de prairie à proximité de l'école a été choisie et des échanges avec l'exploitant agricole sont établis. C'est également Marie Yserd qui suit ce projet et reste à disposition de l'enseignante des CM1-CM2 selon ses besoins (réunion, chantier terrain, rencontres partenaires...).

6) Participation à un projet pédagogique de l'académie de Limoges

La Réserve a été sollicitée par M. Coutarel (délégué au numérique pour l'académie de Limoges) et Mme Artaud (conseillère académique recherche développement innovation pour l'académie de Limoges) pour participer à un projet conduit par l'académie de Limoges pour développer l'outil « sandbox » dans les établissements scolaires.

Le personnel de la Réserve participera à ce projet (réunion, test...) selon les besoins. Ces échanges se poursuivront avec la mise en place et le test d'une interface « sandbox » avec le système d'exploitation Windows. Une rencontre est prévue en février à ce sujet.

7) Contribution à la création d'outils pédagogiques sur le patrimoine géologique dans les réserves naturelles de Nouvelle-Aquitaine

A l'initiative de la DREAL NA, une réflexion a été lancée depuis quelques années pour créer des outils pédagogiques sur le patrimoine géologique des RNN et des RNR de la région Nouvelle-Aquitaine. Ces outils, dont la forme reste à définir, sont en premier lieu à destination des gestionnaires. Ils pourront ensuite les utiliser auprès du public.

Ce travail est à mettre en lien avec le travail déjà menée par la DREAL en 2021 pour la conception d'un poster sur le patrimoine géologique néo-aquitain.

Les premières réflexions se tournent vers un outil de type « mallette pédagogique » avec d'une part des ressources déjà existantes (livres, dépliant, fichiers numériques...) et d'autre part des éléments à créer.

En 2023, l'organisation de ce projet a évolué. En effet, c'est désormais Réserves Naturelles de France qui pilote ce projet (identification des besoins, cahier des charges, recherche prestataire, fabrication...) en collaboration avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine. La Réserve

pourra maintenant intervenir en apportant ses avis/conseils au cours de l'élaboration de la mallette pédagogique.

Evènements, partenariats

1) Au vu du succès des évènements artistiques (théâtre de rue, concerts) proposées pour les 15 ans de la Réserve, deux autres évènements de type « spectacle vivant en site naturel » seront organisés, dont les dates restent à fixer.

Un des spectacles sera dans le prolongement du spectacle « Voler prend 2 L » présenté en 2023 et proposé par la même compagnie. Il portera sur le thème des fourmis.

L'autre spectacle fera intervenir les arts du cirque et reste à définir.

2) La Réserve prévoit de participer à plusieurs évènements dans l'année : journées de la géologie organisées par la Société Géologique de France, fête de la nature du 22 au 26 mai, journées européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre, Journées Nature Nouvelle-Aquitaine fin septembre et fête de la science en octobre.

L'objectif de ces opérations est de proposer des animations gratuites et d'informer le public sur le patrimoine géologique protégé et les activités de la Réserve pour le préserver.

3) La Réserve a été sollicitée par le CIRIR pour participer à « Asteroid Day » organisé par le CIRIR du 28 au 30 juin, à Chassenon. La participation de la Réserve à cet évènement n'est pas totalement arrêtée mais pourra se traduire de la manière suivante :

- Tenue d'un stand et/ou animation d'un atelier ;
- Participation à une table ronde ;
- Conduite d'animation auprès des scolaires en parallèle des séances de planétarium proposées ;

Le programme définitif sera communiqué par le CIRIR et la Réserve en sera un des relais auprès du public.

CREATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE PEDAGOGIE (CC)

Communication

1) En matière de communication, les actions de diffusion de l'information auprès des offices de tourisme environnants seront poursuivies avec notamment la distribution de documentation (papier et numérique) et des propositions d'animations.

Les échanges se poursuivront avec l'office de tourisme de la Porte Océane du Limousin. Un des membres de l'équipe participera notamment à des bourses aux dépliants selon les opportunités en Haute-Vienne et en Charente.

Depuis la réouverture du musée le 9 août 2023, la Maison de la Réserve est entrée dans le dispositif *Visit Limousin*, avec l'accompagnement de l'Office du Tourisme de la Porte Océane du Limousin. On retrouve ainsi une page dédiée sur le site internet : <https://www.visitlimousin.com/sejourner/activites/les-activites-culturelles/maison-de-la-reserve-espace-meteorite-paul-pellas-rochechouart-fr-4130277/>. Ce dispositif permettra de porter à connaissance du public diverses informations concernant la Maison de la Réserve et son espace muséographique.

Un des objectifs principaux en matière de communication sera d'améliorer la visibilité de ce que propose la Réserve, notamment le nouvel espace muséographique et les prestations d'animations.

2) La Réserve poursuivra le développement de sa page Facebook. Nelly Larent, en charge de cet outil de communication, continuera d'alimenter cette page régulièrement avec : l'actualité scientifique (forages et autres), les animations de la Réserve, les événements des partenaires de la Réserve, les projets en cours, ...

En 2023, plusieurs publications ont touché plus de 1000 personnes alors que le nombre d'abonnés est de 525 au 23 janvier 2024. Cela démontre que la page Facebook de la Réserve est utilisée comme source d'informations. Néanmoins, les liens entre le nombre de personnes touchées via Facebook et la participation ne peuvent pas être faits. Il est constaté une faible participation à certains événements malgré une bonne diffusion Facebook.

3) Pour le programme d'animations 2024, un nouveau format de dépliant sera conçu. La Réserve travaille avec le service communication de la POL pour le choix du prestataire. La Réserve se chargera du contenu.

Le document vise à présenter les animations proposées de manière récurrente et les événements proposés au cours de l'année.

4) La publication de la 4^{ème} lettre d'information de la Réserve est prévue pour avril-mai 2024. Elle sera imprimée en format A4 (12 pages) papier et numérique et aura pour but de présenter le bilan synthétique de l'année 2023 qui a été très riche ainsi que les actions prévues en 2024. Cette opération se fera en collaboration avec le service communication de la POL.

Pierre ALLARD,
Président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin